



FRANÇOIS BAROIN  
MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 7 février 2012

N° 455

## **9 pays européens demandent l'accélération du projet européen de taxe sur les transactions financières**

François BAROIN, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, se félicite que le Premier ministre d'Italie et les ministres des Finances d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, d'Espagne, de Finlande, de France, de Grèce, et de Portugal, ont adressé une lettre commune à la présidence danoise de l'Union européenne relative au projet de directive sur la taxe sur les transactions financières.

Soulignant leur ferme conviction qu'une taxe sur les transactions financières est nécessaire au niveau communautaire à la fois pour assurer une juste contribution du secteur financier au coût de la crise financière, mais aussi pour améliorer la régulation des marchés financiers, le Premier ministre italien et les huit Ministres de la zone euro apportent leur plein soutien de principe au projet de directive.

Conscient des attentes fortes de l'opinion publique européenne, ils invitent également la présidence danoise à accélérer les travaux du Conseil, de manière à achever une première lecture du projet de directive dès le premier semestre 2012.

François BAROIN souligne que cette démarche, d'initiative franco-allemande, est un signal très puissant montrant que le cœur de la zone euro est déterminé à aller de l'avant. La lettre commune démontre que la proposition d'une taxe française inscrite dans la prochaine loi de finances rectificative est complémentaire de la démarche communautaire et peut entraîner d'autres Etats à se joindre au mouvement.

### **Contacts presse :**

Cabinet de François BAROIN :

Pauline HELOT et Aurore MOUYSSET

Conseillers chargés de la communication et de la presse – 01 53 18 42 96